

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

***L'An deux mil vingt-cinq, le 19 juin, à dix-neuf heures trente,
le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-SIGOLENE, dûment convoqué par Monsieur
Didier ROUCHOUSE, Maire le 13 juin, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de
Monsieur Didier ROUCHOUSE, Maire.***

PRÉSENTS :

M. Didier ROUCHOUSE, Maire

*Mme Jocelyne DUPLAIN, M. Henri BARDEL, Mme Ghislaine BERGER, M. Bernard BARRY, Mme
Isabelle GAMEIRO, M. Guy VEROT et Mme Adeline BRUN, adjoints, et M. Philippe CELLE (de la
délibération 2025_06_04 à la délibération 2025_06_06 et de la délibération 2025_06_12 à la
délibération 2025_06_18), conseiller municipal délégué.*

*M. Jean-Louis LAVERGNE, M. Antoine GERPHAGNON, Mme Anne PICHON-KELLY, M. Willy
BERTHASSON, Mme Anne-Laure GUILLAUMOND (à partir de la délibération 2025_06_03),
Mme Laetitia SABATIER (de la délibération 2025_06_01 à la délibération 2025_06_03 et de la
délibération 2025_06_07 à la délibération 2025_06_11), M. François AKAKO, M. Adrien
DESSAILLY (de la délibération 2025_06_01 à la délibération 2025_06_03 et de la délibération
2025_06_07 à la délibération 2025_06_11) et Mme Manon GOURDY, Conseillers*

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

M. André SAGNOL pouvoir à Mme Isabelle GAMEIRO

M. Yves BRAYE pouvoir à Mme Jocelyne DUPLAIN

M. Hervé BONHOMME pouvoir à M. Willy BERTHASSON

Mme Rose Marie ABRIAL pouvoir à M. Didier ROUCHOUSE

ABSENTS EXCUSÉS :

*M. Philippe CELLE (de la délibération 2025_06_01 à la délibération 2025_06_03 et de la
délibération 2025_06_07 à la délibération 2025_06_11)*

M. Florent PARET

Mme Karine PAULET

Mme Delphine BONNE,

Mme Adeline RASCLE

Mme Anne-Laure GUILLAUMOND (jusqu'à la délibération 2025_06_02)

*Mme Laetitia SABATIER (de la délibération 2025_06_04 à la délibération 2025_06_06 et de la
délibération 2025_06_12 à la délibération 2025_06_18)*

*M. Adrien DESSAILLY (de la délibération 2025_06_04 à la délibération 2025_06_06 et de la
délibération 2025_06_12 à la délibération 2025_06_18)*

M. Matéo DUMAS-PEYRACHON

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine BERGER

Objet : Mise en place d'un partenariat entre la médiathèque L'échappée belle et le Centre Socio
Culturel pour les participants au « Français Langue Etrangère »

(Délibération 2025_06_04)

Vu l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales en vertu duquel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,
Vu la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

A l'initiative du Centre Socio Culturel (CSC) et en accord avec la médiathèque, il est proposé la mise en place d'un partenariat d'une année avec :

- la mise à disposition d'ouvrages labellisés « Faciles à Lire et à comprendre », ces documents (signalétique et meuble inclus) sont prêtés par la médiathèque départementale.
- l'accueil des personnes participant au cours de FLE en dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque dans le cadre de séances animées par une personne de la médiathèque et en présence d'une intervenante du CSC. L'objectif étant de se familiariser avec le lieu, de favoriser la lecture et l'inclusion de publics dits « empêchés ». 4 séances par an (1/trimestre)
- la création d'une carte « collectivité » pour le cours de FLE du CSC pour le prêt de livres à la structure.

Toutes explications entendues, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention de partenariat qui est joint à la présente délibération et autorise monsieur le Maire à le signer ainsi que tout document s'y rapportant.

Membres en exercice	27
Présents	16
Représentés	4
Votants	20

Quorum	14
Abstention(s)	0
Contre	0
Pour	20

Acte rendu exécutoire après :

Dépôt en Sous-Préfecture le : 24/06/2025
et publication sur le site internet
de la Mairie le : 24/06/2025

Pour Copie conforme le : 24/06/2025
Le Maire,
Monsieur Didier ROUCHOUSE